



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33 Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11
L'Arénas - Immeuble le Phare - 405 promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr Site internet : cgtnmca.fr Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 18 avril 2019

Objet : Problème de stationnement du personnel de l'EAJE "Les Rainettes".

Monsieur le Directeur Général Adjoint de la Famille, des Sports et de l'Éducation,

Les agents de l'Établissement d'Accueil du Jeune Enfant "Les Rainettes" situé au 230, boulevard de la Madeleine, nous ont alertés sur le problème de stationnement qu'ils rencontrent. En effet, depuis le 18 mars 2019, celui-ci est devenu payant.

Le tarif horaire "stationnement payant sur voirie" à Nice étant de 1.30 euros de l'heure, les agents travaillant à temps plein se voient contraints de payer 208 euros par mois.

De plus, la durée maximale de stationnement pour les non résidents étant de 2 heures maximum, les personnels doivent déplacer leurs véhicules toutes les 2 heures. Soumis à la nécessité de service, les agents n'ont pas la possibilité de quitter leur lieu de travail et cette situation les met en difficulté.

Afin de travailler dans les meilleures conditions, et de ne pas se retrouver avec des frais de stationnements exorbitants, les agents souhaiteraient pouvoir bénéficier du stationnement résidents.

Nous sommes informés de votre visite sur la structure le 19 avril 2019, nous vous remercions de faire le nécessaire afin de trouver une solution à ce problème tant financier qu'humain.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général Adjoint de la Famille, des Sports et de l'Éducation, l'expression de nos salutations distinguées.

P/ Le Syndicat CGT
NICE METROPOLE COTE D'AZUR


Sandy VOREDINI
Responsable de la Section Petite Enfance